

Conférence générale

GC(SPL.2)/INF/2

21 novembre 2019

Distribution générale

Français

Original : anglais

Deuxième session extraordinaire

Déclarations à la deuxième session extraordinaire de la Conférence générale

1. Les États Membres et groupes régionaux souhaitant prononcer une déclaration de félicitations à la session extraordinaire de la Conférence générale consacrée à l'approbation de la nomination du Directeur général pourront le faire dans le cadre du point 4 de l'ordre du jour provisoire (document GC(SPL.2)/1).
2. L'inscription sur la liste des orateurs se fera au bureau « Déclarations », en la salle des plénières (salle du Conseil B) du bâtiment M, au Centre international de Vienne, le vendredi 29 novembre 2019, de 14 à 17 heures, et le lundi 2 décembre 2019 à partir de 8 heures. Les demandes d'inscription sur la liste des orateurs doivent se faire en personne et aux périodes prévues.
3. Les États Membres seront inscrits sur la liste par ordre d'inscription. Les groupes régionaux seront inscrits sur la liste avant les États Membres et également par ordre d'inscription.
4. Pour pouvoir utiliser au mieux le temps disponible des séances plénières du matin et de l'après-midi de la session extraordinaire de la Conférence générale et permettre à tous les orateurs de s'exprimer, il est suggéré de limiter la longueur des déclarations à 5 minutes pour les groupes régionaux et 2 minutes pour les États Membres. Les orateurs sont priés de bien vouloir en tenir compte en préparant leurs déclarations.
5. Les questions concernant l'inscription sur la liste des orateurs peuvent être adressées par courrier électronique au Secrétariat des organes directeurs, à l'attention de M^{me} Crosby Plaza (C.Plaza@iaea.org).